

## CONTE & COMPAGNIES

Réservez dès à présent votre **02 Octobre 2016 à 15 heures** ouvert à tous

La commune de Morvillars accueille une édition de **Conte & Compagnies** :  
La compagnie « Les Soeurs Goudron » nait de la rencontre entre six femmes issues de différents milieux artistiques: raffinement, distinction, grâce et élégance.

Pour la première fois chez vous, cinq des plus belles Dames de France seront réunies.  
Elles n'auront qu'un but : conquérir votre coeur ....

A elles d'être plus performantes que leurs adversaires pour briguer le titre ultime de « Dames De France », mais dans cette aventure hors du commun, la compétition s'annoncera rude.

Réussiront-elles ce grand défi ? Iron-elles au bout de leurs rêves ?

Résisteront-elles au monde impitoyable des concours de beauté ?

Des larmes, du voyeurisme, de la manipulation, de l'exhibition ....

Encore plus en direct que le direct elles partageront le même bout de bitume.

Soyez les maîtres du jeu et venez participer à la grande finale des Dames De France.

Renseignement au : 03-84-54-11-55 ou par mail : [mediatheque@morvillars.fr](mailto:mediatheque@morvillars.fr)



**Spectacle dans le Parc du Château (salle d'exposition en cas d'intempérie)**



Médiathèque  
Septembre 2016

### Horaires d'ouverture:

La Médiathèque sera ouverte :

**Les Mercredis de 9h00 à 12h00 et de 15h30 à 17h30**  
**Ainsi que le 1<sup>er</sup> & 3<sup>ème</sup> samedi de 9h00 à 11h00**

### Chez les adultes:

- « **Balle Perdue** »..... Thriller de Mary Louise Kelly
- « **Plus fort que l'épée** » ..... roman de Jeffrey Archer
- « **Celui qui restent** »... roman de Marie Laberge

### Chez les jeunes :

- « **Kididoc : Vive l'école** » ..... documentaire jeunesse éd Nathan
- « **Collège ; le Grand Jeu d'orientation** » ...doc. Michaëla Bobasch
- « **Ronde comme la lune** » ...roman de Mireille Disdero



N° 39  
Septembre 2016

**ATTENTION** voici la nouvelle adresse mail de la Mairie : [contact@morvillars.fr](mailto:contact@morvillars.fr)

## MORVI'LIGHT Vite lu, vite su !

Pour diffuser une info dans l'agenda, merci d'envoyer un mail à [contact@morvillars.fr](mailto:contact@morvillars.fr) avant le 20 septembre 2016 pour paraître dans le Morvi'light d'octobre 2016.

### Agenda

Dimanche 4 septembre Toute la journée	Parc du château : Fête de l'élevage
Vendredi 9 septembre 19h30	Conseil Municipal : L'ordre du jour sera affiché en mairie et sur le site internet
Dimanche 2 octobre 15 heures	Parc du château : Conte et compagnies

### Dans la commune

**Souscription Eglise : déjà 9905 € de dons au 16 août 2016 !**

**Il est encore temps: Réduisez vos impôts 2016 !!!** Apportez votre soutien à la restauration de la toiture et profitez d'une réduction d'impôt

Pour un particulier, un don de 100 € est une économie d'impôt de 66 €. (Au titre de l'impôt de solidarité sur la fortune, un don de 100 € est une économie d'impôt de 75 €).

Pour une entreprise, un don de 500 € est une économie d'impôt de 300 €.

**Les bons de souscription ont été distribués dans vos boîtes aux lettres. Ils sont également disponibles en mairie et téléchargeables sur le site Internet de la commune.**

### Ouverture des services en septembre

Mairie			Agence postale communale		
Lundi	Fermée	14h00 - 17h00	Lundi	Fermée	14h30 - 16h00
Mardi	8h30 - 11h30	Fermée	Mardi	8h30 - 10h00	Fermée
Mercredi	8h30 - 11h30	14h30 - 16h00	Mercredi	9h00 - 11h30	16h30-18h00
Jeudi	Fermée	Fermée	Jeudi	Fermée	Fermée
Vendredi	Fermée	14h00 - 18h00	Vendredi	Fermée	14h30 - 16h00
Samedi	9h00 - 11h00	Fermée	Samedi	9h00 - 11h00	Fermée
	(1 <sup>er</sup> et 3 <sup>ème</sup> samedis de chaque mois)			(1 <sup>er</sup> et 3 <sup>ème</sup> samedis de chaque mois)	

### Liste des assistantes maternelles dans la commune

Nom Prénom	Adresse	Téléphone
BOJADZIC Mirsada	14 Place du Marché 90120 MORVILLARS	09.53.63.51.23
COTTET Fernande	11 Rue des Mésanges 90120 MORVILLARS	03.84.56.66.63
DESSI Cathy	12 Rue du Général Leclerc 90120 MORVILLARS	06.71.75.19.70
GRESS Annie	1 Rue des Rossignols 90120 MORVILLARS	06.40.12.42.61
HUBERT Christine	6 Rue du Général Leclerc 90120 MORVILLARS	03.63.78.48.27
JAUMES Béatrice	10 Impasse des Combes 90120 MORVILLARS	03.84.27.47.23
NGUYEN Michèle	21 Rue des Boulottes 90120 MORVILLARS	03.84.27.77.60
NOUVET Mélanie	9 Rue du Paquis 90120 MORVILLARS	06.72.05.07.95
PELLETEY Muriel	7 Rue des Ouches 90120 MORVILLARS	03.84.54.18.06
POUPPART Rolande	1 Rue des Ouches 90120 MORVILLARS	03.84.27.85.20
REMOND Frédérique	2 Rue de Lattre de Tassigny 90120 MORVILLARS	06.12.12.62.94
ROUTHIER Maria	10 Rue des Rossignols 90120 MORVILLARS	03.84.27.75.51
STRIEVI Véronique	3 Rue du Stade 90120 MORVILLARS	03.84.23.55.44
TACQUARD Nadine	10 Rues des Chardonnerets 90120 MORVILLARS	03.84.23.57.60



Liberté Égalité Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

## RÉVISION DES LISTES ÉLECTORALES

### AVIS AUX ÉLECTEURS

L'inscription sur les listes électorales n'est pas seulement un devoir civique, mais résulte également d'une obligation légale en vertu de l'article L. 9 du code électoral. Elle est indispensable pour pouvoir voter.

**Les demandes d'inscription peuvent être effectuées en mairie pendant toute l'année jusqu'au 31 décembre 2016 inclus.** Elles doivent être déposées par les intéressés eux-mêmes. Toutefois, les personnes qui ne peuvent se présenter elles-mêmes à la mairie peuvent adresser leur demande par correspondance à l'aide du formulaire prévu à cet effet, disponible en mairie, ou la faire présenter par un tiers dûment mandaté. Les demandes peuvent également se faire en ligne pour les communes qui proposent cette téléprocédure. Les inscriptions déposées en 2016 et retenues par la commission administrative permettront de voter à compter du 1<sup>er</sup> mars 2017.

**Tous les Français et Françaises majeurs jouissant de leurs droits civils et politiques et qui ne sont pas déjà inscrits sur une liste électorale ou qui ont changé de commune de résidence doivent solliciter leur inscription. Les jeunes Françaises et les jeunes Français qui auront 18 ans au plus tard le 28 février 2017 doivent prendre contact avec leur mairie, au plus tard le 31 décembre 2016, s'ils n'ont pas été informés par celle-ci de leur inscription d'office.**

**Les ressortissants des autres États membres de l'Union européenne peuvent demander à être inscrits sur les listes électorales complémentaires** en vue d'éventuelles élections municipales partielles à venir, au plus tard à cette même date.

Les électeurs ayant **changé de domicile à l'intérieur de la commune** sont invités à indiquer leur nouvelle adresse à la mairie pour permettre leur inscription sur la liste du bureau de vote auquel ils doivent désormais être rattachés, au plus tard à cette même date. **S'ils n'ont pas changé de domicile ou de résidence au sein de la commune, les électeurs déjà inscrits sur une liste électorale n'ont en revanche aucune formalité à accomplir.**

Chaque électeur devant justifier d'une attache avec le bureau de vote sur la liste duquel il est inscrit doit régulariser sa situation électorale à la suite de tout changement de domicile ou de résidence. **A défaut, l'électeur s'expose à être radié de la liste électorale en question.**

Les électeurs trouveront tous renseignements complémentaires dans les mairies.

### PUBLICATION DES LISTES ÉLECTORALES

Les tableaux des rectifications apportées à la liste électorale de chaque commune à la suite des opérations de révision seront déposés le 10 janvier 2017 au secrétariat de chaque mairie et affichés aux lieux accoutumés pendant dix jours. Ils demeureront, durant cette période, à la disposition de tout électeur désireux d'en prendre communication ou copie.

Les recours contre ces modifications sont formés par déclaration orale ou écrite, faite, remise ou adressée au greffe du tribunal d'instance du lieu de résidence, entre le 10 et le 20 janvier 2017 inclus. A partir du 21 janvier 2017, aucune réclamation ne sera admise.

### INFRACTIONS EN MATIÈRE D'INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Toute personne qui aura réclamé et obtenu une inscription irrégulière s'expose aux sanctions pénales prévues par les articles L. 86 et L. 88 du code électoral, soit un an d'emprisonnement et 15 000 euros d'amende.

### PIÈCES A PRODUIRE À L'APPUI DES DEMANDES D'INSCRIPTION

Pour se faire inscrire sur les listes électorales, tout demandeur doit faire la preuve de sa nationalité, de son identité et de son attache avec la commune.

La preuve de la nationalité et de l'identité peut s'établir notamment par la présentation d'une carte nationale d'identité ou d'un passeport en cours de validité, ou dont la validité a expiré dans l'année précédant le dépôt de la demande d'inscription;

L'attache avec la commune peut être établie par tout moyen pouvant justifier, soit du domicile réel, soit des six mois de résidence exigés par la loi (avis d'imposition, quittances de loyer, d'eau, de gaz ou d'électricité, etc.). Le droit à l'inscription au titre de contribuable s'établit par la production d'un certificat du service des impôts ou, à défaut, des avis d'imposition des cinq années en cause.

Pour les ressortissants de l'Union européenne, une déclaration écrite doit en outre être produite précisant leur nationalité, leur adresse sur le territoire Français et attestant de leur capacité électorale.

**N'attendez pas la dernière minute !!!**

**ATTENTION : CLOTURE DES LISTES LE 31 DECEMBRE 2016**

### Jeudi 1er septembre : l'heure de la rentrée a sonné !

En ce 1er jour d'école, Françoise Ravey, Maire, Lydie Baumgartner, Adjointe à la jeunesse, étaient présentes aux côtés de Mme Catherine Vallat, Directrice de l'école, Mme Maelle Schneider, Directrice du périscolaire afin d'accueillir les parents, les élèves et leur souhaiter la bienvenue.

Cette rentrée est marquée par la fermeture d'une classe : en effet la baisse importante d'effectifs n'a pas permis le maintien de la 6<sup>ème</sup> classe.

Mme Ravey a mis l'accent sur le souci permanent de la commune de veiller à donner le maximum de moyens à l'école, malgré un budget serré, afin que les élèves puissent étudier et les enseignants exercer dans les meilleures conditions. Mme Baumgartner a évoqué les travaux réalisés cet été et ceux en cours de réalisation : agrandissement de la cour d'école, installation de la fibre optique. L'atelier jeunes a permis cet été de réaliser des jeux au sol dans les 2 cours, nettoyer la cour de maternelle.

D'ici les vacances de la Toussaint, l'ensemble des classes sera équipé de stores.

Bernard Vermenot, responsable des services technique a rappelé que la sécurité aux abords de l'école était essentielle. **La circulation rue du stade est exclusivement réservée au personnel du collège, le stationnement aux abords de l'école concerne uniquement le personnel enseignant de l'école primaire ainsi que le personnel communal en charge du périscolaire et de l'entretien des locaux. Le non respect de ces consignes sera verbalisable.**

Concernant le périscolaire, et après présentation de son équipe, Maelle Schneider rappelle que les inscriptions à la restauration scolaire doivent impérativement être prévues au moins 48 h à l'avance.

Après un premier semestre un peu tourmenté par différents remplacement de personnel, l'équipe va se stabiliser avec l'arrivée dès le 6 octobre d'un nouvel agent communal, titulaire d'un diplôme dans l'animation : Laurent Duval. Il remplacera Isabelle Bandit, partie pour de nouveaux horizons professionnels.

Composition de l'équipe :

Maelle Schneider, directrice

Animatrices périscolaires et/ou TAP : Cana Cosic, Michèle N'Guyen (jusqu'au 5 octobre), Julie Montavon, Valérie Lods, Liliana Micovic

Virginie Donnet assure en cuisine le service de restauration scolaire.

Après ces différentes allocutions et avant l'appel des élèves, Catherine Vallat, a présenté l'équipe pédagogique :

Mme Nalin ( petite et moyenne section),

Mme Vallat (moyenne et grande section) ,

Mme Boother ( CP et CE1), Mme Pierre ( CE2, CM1),

Mme Séboui et Mérat (CM1 et CM2),

Mme Ducheman maître supplémentaire qui interviendra le lundi à l'école.

Madame Monnier interviendra à l'école le jeudi et le vendredi.

Pour la directrice : « Les priorités de cette rentrée s'articulent autour de 5 axes: le langage, les méthodes et outils pour apprendre, la formation de la personne et du citoyen, les systèmes techniques, les représentations du monde et de l'activité humaine. Les nouveaux programmes de l'école et du collège entrent en vigueur cette rentrée. Nous devrions avoir des formations pour nous lancer dans ces nouveaux programmes avec efficacité. Ces programmes seraient plus lisibles et seraient favorables à la réussite de tous les élèves. Il est clair aussi qu'avec les événements, des exercices de sécurité "spécial attentat" seront mis en place. Nous allons recevoir des ordres, des notes de service, pour sécuriser au maximum nos écoles....



Photo :  
Jean Michelat

Mmes Ravey et Baumgartner aux côtés de l'équipe enseignante et périscolaire